

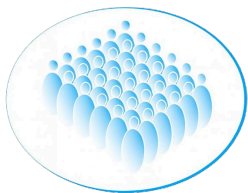
WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

Une vision globale,
une mission de l'AMD

DOCUMENT CADRE

PROGRAMMES MONDIAUX



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
发展世界协会
الرابطة العالمية للتنمية
Мировая ассоциация для развития
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

Développement durable des peuples
Une vision mondiale, Une mission de l'AMD

DOCUMENT CADRE

PROGRAMMES MONDIAUX

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Les défis contemporains du développement humain durable exigent des approches structurées capables de dépasser la fragmentation des interventions et de produire des transformations sectorielles durables. Dans de nombreux contextes, la multiplication de projets isolés limite la cohérence de l'action, complique la coordination entre acteurs et réduit la capacité à démontrer des résultats consolidés à l'échelle sectorielle.

Pour répondre à ces limites, l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) a mis en place des Programmes mondiaux sectoriels, conçus comme des cadres programmatiques de référence. Ces programmes ne constituent pas des projets en eux-mêmes, mais des dispositifs structurants permettant d'organiser, de coordonner et d'orienter l'ensemble des interventions dans des domaines prioritaires tels que la santé, l'éducation, l'environnement ou la protection de l'enfance.

Les Programmes mondiaux reposent sur une approche programmatique fondée sur la planification sectorielle, le pilotage par les résultats et la coordination des interventions. Ils permettent d'inscrire les projets et activités dans une logique cohérente, alignée avec les politiques publiques nationales et les cadres internationaux de développement. Cette approche renforce la lisibilité de l'action, améliore l'efficacité de l'utilisation des ressources et facilite la mobilisation de financements.

Le document cadre définit les principes communs qui régissent ces Programmes mondiaux, notamment leur architecture, leur gouvernance, leurs modalités de programmation et leur articulation avec les projets et partenaires. Il précise également les mécanismes de suivi, d'évaluation et de redevabilité, permettant d'assurer une gestion transparente, une mesure rigoureuse des résultats et une amélioration continue des interventions.

Les Programmes mondiaux constituent également des plateformes de partenariat, favorisant la mobilisation coordonnée des États, des bailleurs, des organisations internationales, du secteur privé et de la société civile. Ils facilitent la planification pluriannuelle, la consolidation des ressources et l'alignement des interventions autour d'objectifs sectoriels partagés.

En définitive, les Programmes mondiaux de l'AMD représentent un levier stratégique pour renforcer la cohérence, la crédibilité et l'impact de l'action de développement. Ils offrent un cadre structuré, lisible et évolutif permettant de transformer les engagements en résultats durables, en contribuant de manière effective aux objectifs du développement durable et aux priorités des États et des partenaires.

PRÉFACE

Les défis du développement humain durable exigent aujourd’hui des réponses structurées, cohérentes et inscrites dans la durée. Dans de nombreux contextes, les interventions demeurent dispersées entre projets isolés, initiatives ponctuelles et actions peu articulées entre elles. Cette fragmentation limite la capacité à produire des transformations sectorielles durables, complique la coordination des acteurs et rend plus difficile la démonstration de résultats consolidés.

Face à ces constats, l’Association Mondiale pour le Développement (AMD) a choisi de structurer son action à travers des Programmes mondiaux sectoriels. Ces Programmes mondiaux constituent des cadres programmatiques de référence dans lesquels s’inscrivent les projets et activités de l’AMD et de ses partenaires. Ils permettent de regrouper les interventions par domaine (santé, éducation, environnement, enfance, etc.), d’en assurer la cohérence, de renforcer l’alignement avec les politiques publiques et de faciliter le pilotage par les résultats.

Le présent document cadre général formalise les principes communs qui régissent les Programmes mondiaux de l’AMD. Il clarifie leur nature, leur rôle dans l’architecture institutionnelle de l’AMD, ainsi que les modalités générales de gouvernance, de programmation, de partenariat et de redevabilité. Il constitue une référence structurante destinée à offrir aux États, aux partenaires techniques et financiers et aux autres parties prenantes un cadre lisible, crédible et sécurisant d’engagement et de coopération.

H. Benjamin GNIMADI
Président Exécutif



SOMMAIRE

Introduction Générale

I — Définition, nature et positionnement des Programmes mondiaux de l'AMD

- I.1. Définition des Programmes mondiaux de l'AMD
- I.2. Nature programmatique des Programmes mondiaux
- I.3. Positionnement des Programmes mondiaux dans l'architecture de l'AMD
- I.4. Portée sectorielle et domaines d'intervention
- I.5. Valeur ajoutée des Programmes mondiaux

II — Contexte et justification de la création des Programmes mondiaux de l'AMD

- II.1. Contexte général du développement
- II.2. Limites des approches fondées sur des projets isolés
- II.3. Besoin de cadres programmatiques sectoriels
- II.4. Attentes des États et des partenaires techniques et financiers
- II.5. Justification institutionnelle de l'approche des Programmes mondiaux

III — Vision, objectifs et résultats attendus des Programmes mondiaux de l'AMD

- III.1. Vision des Programmes mondiaux de l'AMD
- III.2. Objectif général des Programmes mondiaux
- III.3. Objectifs spécifiques
- III.4. Résultats attendus à l'échelle des Programmes mondiaux
- III.5. Contribution aux cadres internationaux de développement

IV — Architecture et structuration des Programmes mondiaux de l'AMD

- IV.1. Principes généraux de structuration
- IV.2. Composantes constitutives d'un Programme mondial
- IV.3. Objectifs sectoriels et priorités d'intervention
- IV.4. Articulation entre Programmes mondiaux, projets et activités

IV.5. Cohérence intersectorielle et complémentarités

IV.6. Évolutivité de l'architecture programmatique

V — Gouvernance et pilotage des Programmes mondiaux de l'AMD

V.1. Enjeux de la gouvernance des Programmes mondiaux

V.2. Principes généraux de gouvernance

V.3. Niveau stratégique de gouvernance

V.4. Pilotage programmatique des Programmes mondiaux

V.5. Inscription et supervision des projets et activités

V.6. Articulation avec les États et les partenaires

V.7. Redevabilité, suivi et reporting

V.8. Évolution et amélioration continue de la gouvernance

VI — Programmation, mise en œuvre et articulation des projets au sein des Programmes mondiaux de l'AMD

VI.1. Logique générale de programmation

VI.2. Identification et formulation des interventions

VI.3. Inscription des projets dans les Programmes mondiaux

VI.4. Mise en œuvre des projets et coordination opérationnelle

VI.5. Suivi programmatique et consolidation des résultats

VI.6. Ajustement et adaptation des interventions

VI.7. Articulation entre projets, partenaires et ressources

VI.8. Capitalisation et apprentissage

VII — Partenariats, mobilisation des ressources et mécanismes de financement des Programmes mondiaux de l'AMD

VII.1. Enjeux des partenariats dans les Programmes mondiaux

VII.2. Typologie et rôle des partenaires

VII.3. Cadre de partenariat des Programmes mondiaux

VII.4. Mobilisation des ressources financières

VII.5. Mécanismes de financement des Programmes mondiaux

VII.6. Gestion financière et redevabilité

VII.7. Durabilité financière des Programmes mondiaux

VIII — Suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité des Programmes mondiaux de l'AMD

- VIII.1. Enjeux du suivi et de l'évaluation dans les Programmes mondiaux
- VIII.2. Dispositif de suivi programmatique
- VIII.3. Évaluation des Programmes mondiaux
- VIII.4. Cadres de résultats et indicateurs
- VIII.5. Apprentissage et amélioration continue
- VIII.6. Redevabilité et communication des résultats
- VIII.7. Articulation avec les observatoires et la production de connaissances

IX — Gestion des risques, conformité et durabilité des Programmes mondiaux de l'AMD

- IX.1. Enjeux de la gestion des risques dans les Programmes mondiaux
- IX.2. Typologie des risques pris en compte
- IX.3. Dispositif de gestion et d'atténuation des risques
- IX.4. Conformité institutionnelle et exigences des partenaires
- IX.5. Prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux
- IX.6. Durabilité institutionnelle et opérationnelle des Programmes mondiaux
- IX.7. Durabilité financière et résilience des Programmes mondiaux

Conclusion



INTRODUCTION

Les secteurs du développement, notamment la santé, l'éducation, l'environnement et la protection de l'enfance, requièrent des interventions capables de produire des effets durables sur les systèmes, les institutions et les populations. Or, l'expérience montre que l'accumulation de projets, même pertinents, ne garantit pas à elle seule des transformations sectorielles significatives lorsque les interventions ne sont pas inscrites dans une trajectoire commune et un cadre stratégique partagé.

Les Programmes mondiaux de l'AMD ont pour vocation de répondre à cette limite. Ils offrent un cadre de planification et de structuration sectorielle permettant d'intégrer les projets et activités au sein d'une logique programmatique cohérente. Cette approche renforce la coordination entre interventions, facilite la mobilisation des ressources, améliore la cohérence des investissements et soutient la redevabilité sur des résultats sectoriels consolidés.

Le présent document cadre général a pour objectif de définir les fondements communs de cette approche programmatique. Il précise ce que recouvre un Programme mondial de l'AMD, comment il s'articule avec les projets et activités, quels principes guident sa gouvernance et comment il permet d'assurer la cohérence, la transparence et l'efficacité de l'action sectorielle. Il constitue, à ce titre, une base de référence pour la création, l'organisation et l'évolution des Programmes mondiaux existants et futurs.

I — DÉFINITION, NATURE ET POSITIONNEMENT DES PROGRAMMES MONDIAUX DE L'AMD

I.1. DÉFINITION DES PROGRAMMES MONDIAUX DE L'AMD

Les Programmes mondiaux de l'Association Mondiale pour le Développement constituent des **cadres programmatiques sectoriels** à travers lesquels l'AMD organise, structure et met en cohérence son action dans les principaux domaines du développement. Ils ne sont ni des projets ni des activités opérationnelles, mais des dispositifs de référence destinés à encadrer et orienter l'ensemble des interventions relevant d'un même secteur.

Un Programme mondial définit un périmètre sectoriel clair, des objectifs de développement partagés et une logique d'intervention commune. Il sert de cadre d'inscription pour les projets, les activités, les initiatives pilotes et les partenariats mis en œuvre par l'AMD et ses partenaires dans le domaine concerné. À ce titre, il permet de dépasser une logique d'actions ponctuelles pour inscrire les interventions dans une trajectoire sectorielle structurée.

I.2. NATURE PROGRAMMATIQUE DES PROGRAMMES MONDIAUX

Les Programmes mondiaux relèvent d'une **approche programmatique**, fondée sur la planification sectorielle, la coordination des interventions et le pilotage par les résultats. Leur nature programmatique implique que les projets et activités ne sont pas conçus de manière autonome, mais comme des contributions à des objectifs sectoriels définis à l'échelle du programme.

Cette approche permet de renforcer la cohérence des interventions, de faciliter leur articulation avec les politiques publiques nationales et les cadres internationaux de référence, et d'améliorer la lisibilité de l'action de l'AMD. Elle offre également un cadre plus robuste pour le suivi, l'évaluation et la consolidation des résultats, en permettant une lecture sectorielle des effets produits par l'ensemble des interventions.

I.3. POSITIONNEMENT DES PROGRAMMES MONDIAUX DANS L'ARCHITECTURE DE L'AMD

Dans l'architecture institutionnelle de l'AMD, les Programmes mondiaux occupent une position intermédiaire entre la vision stratégique globale de l'organisation et les interventions opérationnelles mises en œuvre sur le terrain. Ils constituent le niveau à partir duquel la vision et les orientations stratégiques de l'AMD sont traduites en cadres sectoriels opérationnels.

Les Programmes mondiaux s'appuient sur les analyses et connaissances produites par les observatoires mondiaux, ainsi que sur l'ingénierie et les fonctions transversales portées par les structures de l'AMD. Ils organisent ensuite l'action sectorielle en définissant des cadres cohérents dans lesquels les projets et activités peuvent être conçus, mis en œuvre et suivis.

Ce positionnement permet d'assurer une articulation claire entre connaissance, stratégie et action, tout en renforçant la cohérence et la lisibilité de l'ensemble du dispositif de l'AMD.

I.4. PORTÉE SECTORIELLE ET DOMAINES D'INTERVENTION

Chaque Programme mondial couvre un **domaine sectoriel ou thématique précis**, correspondant aux priorités d'intervention de l'AMD. À titre indicatif, ces domaines peuvent inclure la santé, l'éducation, l'environnement, la protection et le développement de l'enfance, ainsi que tout autre secteur jugé prioritaire au regard des enjeux de développement.

La portée sectorielle d'un Programme mondial est définie de manière à englober l'ensemble des interventions relevant du domaine concerné, tout en laissant la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux contextes géographiques, institutionnels et sociaux. Cette définition sectorielle claire permet de structurer l'action, de faciliter la coordination entre acteurs et d'offrir aux partenaires un cadre lisible d'engagement et de coopération.

I.5. VALEUR AJOUTÉE DES PROGRAMMES MONDIAUX

Les Programmes mondiaux de l'AMD apportent une valeur ajoutée significative en termes de cohérence stratégique, d'efficacité opérationnelle et de crédibilité institutionnelle. En structurant l'action autour de cadres sectoriels clairs, ils permettent de mieux aligner les interventions, de mutualiser les efforts et de renforcer l'impact des ressources mobilisées.

Ils offrent également aux États, aux bailleurs et aux partenaires techniques et financiers un cadre sécurisant pour l'engagement et le financement, en facilitant la planification, la coordination et la redevabilité. À travers les Programmes mondiaux, l'AMD renforce sa capacité à porter des dynamiques sectorielles durables et à contribuer de manière structurée aux objectifs de développement.



II — CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA CRÉATION DES PROGRAMMES MONDIAUX DE L'AMD

II.1. CONTEXTE GÉNÉRAL DU DÉVELOPPEMENT

Les secteurs du développement humain sont aujourd'hui confrontés à des défis multiples et interdépendants. Les systèmes de santé, d'éducation, de protection de l'environnement et de développement de l'enfance subissent des pressions croissantes liées aux évolutions démographiques, aux changements climatiques, aux inégalités sociales et aux contraintes économiques et institutionnelles. Ces dynamiques complexifient la conception et la mise en œuvre de politiques publiques efficaces et durables.

Dans ce contexte, les interventions de développement sont appelées à produire des résultats à la fois immédiats et structurels. Elles doivent répondre à des besoins urgents tout en contribuant à des transformations de long terme. Cette double exigence nécessite des cadres d'intervention capables de dépasser les approches ponctuelles et de structurer l'action dans la durée.

II.2. LIMITES DES APPROCHES FONDÉES SUR DES PROJETS ISOLÉS

L'expérience du développement montre que la multiplication de projets, même pertinents sur le plan technique, ne garantit pas à elle seule des transformations sectorielles durables. Lorsque les interventions sont conçues et mises en œuvre de manière isolée, elles tendent à produire des effets fragmentés, difficilement capitalisables et peu intégrés aux politiques publiques.

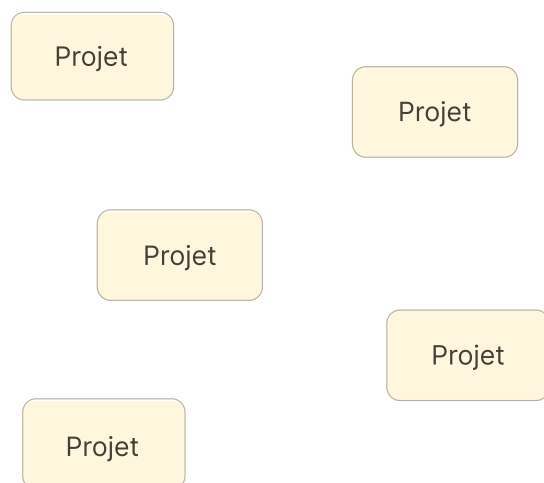
Cette fragmentation complique la coordination entre acteurs, limite les synergies et rend plus complexe la démonstration de l'impact global des ressources mobilisées. Elle peut également affaiblir l'appropriation des interventions par les institutions nationales et locales, en l'absence de cadres sectoriels clairs et partagés.

II.3. BESOIN DE CADRES PROGRAMMATIQUES SECTORIELS

Face à ces limites, le recours à des cadres programmatiques sectoriels apparaît comme une nécessité. Ces cadres permettent d'organiser les interventions autour d'objectifs communs, de priorités clairement définies et d'une vision partagée du changement. Ils facilitent l'articulation entre projets, renforcent la cohérence des interventions et soutiennent le pilotage par les résultats.

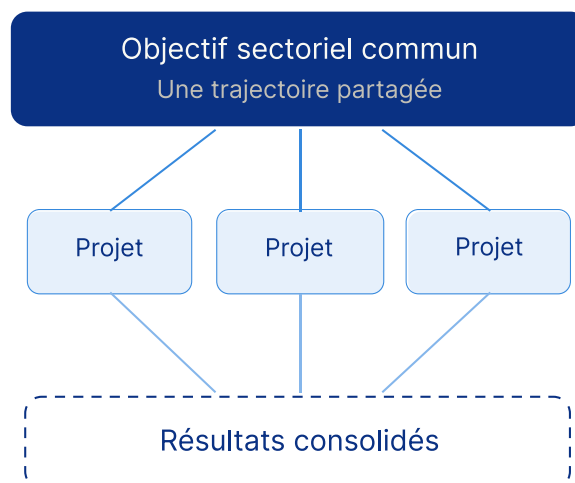
Les Programmes mondiaux de l'AMD répondent à ce besoin en offrant des dispositifs structurants pour l'action sectorielle. Ils permettent de regrouper les interventions par domaine, d'en assurer la cohérence et de créer des trajectoires sectorielles lisibles, susceptibles d'être soutenues par les États et les partenaires.

Sans cadre : projets isolés



Effets fragmentés, peu de synergie

Avec un Programme mondial



Cohérence, coordination, impact mesurable

II.4. ATTENTES DES ÉTATS ET DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

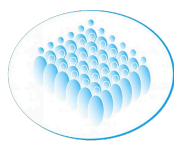
Les États et les partenaires techniques et financiers expriment une demande croissante pour des cadres d'intervention clairs, cohérents et alignés sur les politiques publiques et les stratégies sectorielles. Ils recherchent des dispositifs capables de faciliter la coordination, de sécuriser les financements et de démontrer des résultats mesurables à l'échelle sectorielle.

Les Programmes mondiaux constituent une réponse à ces attentes. En structurant l'action autour de cadres sectoriels stabilisés, ils offrent aux partenaires un point d'entrée lisible pour l'engagement, la coopération et le financement. Ils renforcent la prévisibilité des interventions et soutiennent la redevabilité sur des résultats consolidés.

II.5. JUSTIFICATION INSTITUTIONNELLE DE L'APPROCHE DES PROGRAMMES MONDIAUX

La création des Programmes mondiaux s'inscrit dans une logique institutionnelle visant à renforcer la cohérence, l'efficacité et la crédibilité de l'action de l'AMD. En adoptant une approche programmatique sectorielle, l'AMD se dote d'un dispositif lui permettant d'organiser son action de manière structurée, de mieux articuler ses interventions avec les cadres nationaux et internationaux, et de renforcer sa capacité à produire des impacts durables.

Cette approche constitue également un levier pour améliorer la gouvernance interne, le pilotage stratégique et la mobilisation des ressources. Elle permet à l'AMD de se positionner comme un acteur capable de porter des dynamiques sectorielles cohérentes et de long terme, en partenariat avec les États et les autres acteurs du développement.



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
发展世界协会
الرابطة العالمية للتنمية
Мировая ассоциация для развития
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

Développement durable des peuples
Une vision mondiale, Une vision de l'AMD



III — VISION, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DES PROGRAMMES MONDIAUX DE L'AMD

III.1. VISION DES PROGRAMMES MONDIAUX DE L'AMD

Les Programmes mondiaux de l'AMD s'inscrivent dans une vision de développement fondée sur la cohérence sectorielle, la continuité de l'action et la recherche de transformations durables. Cette vision repose sur la conviction que les défis du développement humain ne peuvent être relevés efficacement que par des interventions structurées, coordonnées et inscrites dans des cadres programmatiques clairs.

À travers les Programmes mondiaux, l'AMD vise à contribuer à des changements sectoriels mesurables, en soutenant le renforcement des systèmes, des politiques publiques et des capacités institutionnelles. La vision portée par ces programmes privilégie une approche intégrée, capable de dépasser les réponses ponctuelles pour soutenir des dynamiques de développement à moyen et long terme.

III.2. OBJECTIF GÉNÉRAL DES PROGRAMMES MONDIAUX

L'objectif général des Programmes mondiaux de l'AMD est de structurer et de renforcer l'action sectorielle de l'Association afin d'améliorer l'impact, la cohérence et la durabilité des interventions mises en œuvre dans ses domaines prioritaires.

Les Programmes mondiaux ont pour finalité de fournir des cadres de référence sectoriels dans lesquels les projets et activités peuvent être conçus, coordonnés et suivis de manière cohérente. Ils visent ainsi à optimiser l'utilisation des ressources mobilisées, à renforcer la coordination entre acteurs et à faciliter la démonstration de résultats sectoriels consolidés.

III.3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À un niveau opérationnel, les Programmes mondiaux poursuivent plusieurs objectifs spécifiques complémentaires. Ils visent d'abord à assurer l'alignement des projets et activités avec des objectifs sectoriels clairement définis, en évitant la dispersion des interventions. Ils cherchent également à renforcer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans un même secteur, qu'il s'agisse des institutions publiques, des partenaires techniques et financiers ou des organisations de la société civile.

Les Programmes mondiaux ont également pour objectif d'améliorer la lisibilité et la prévisibilité de l'action de l'AMD. En offrant des cadres programmatiques stabilisés, ils facilitent l'engagement des partenaires, soutiennent la planification pluriannuelle et renforcent la redevabilité sur des résultats mesurables.

III.4. RÉSULTATS ATTENDUS À L'ÉCHELLE DES PROGRAMMES MONDIAUX

Les résultats attendus des Programmes mondiaux se situent à plusieurs niveaux. À court et moyen termes, ils se traduisent par une meilleure cohérence des interventions sectorielles, une coordination renforcée entre projets et une utilisation plus efficace des ressources mobilisées.

À plus long terme, les Programmes mondiaux visent à contribuer à des transformations sectorielles durables, en soutenant l'amélioration des politiques publiques, le renforcement des systèmes et l'accroissement des capacités institutionnelles. Ces résultats doivent permettre d'améliorer de manière durable les conditions de vie des populations concernées, en cohérence avec les objectifs de développement poursuivis.

III.5. CONTRIBUTION AUX CADRES INTERNATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

Les Programmes mondiaux de l'AMD sont conçus de manière à s'inscrire dans les cadres internationaux de référence en matière de développement durable. Ils contribuent à la mise en œuvre sectorielle des engagements internationaux, en assurant leur traduction en actions programmatiques cohérentes et coordonnées.

Cette contribution renforce la pertinence et la crédibilité des Programmes mondiaux auprès des États et des partenaires internationaux. Elle permet également d'assurer l'alignement des interventions de l'AMD avec les priorités globales de développement, tout en tenant compte des contextes et des besoins spécifiques des pays et des populations concernées.



IV — ARCHITECTURE ET STRUCTURATION DES PROGRAMMES MONDIAUX DE L'AMD

IV.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE STRUCTURATION

L'architecture des Programmes mondiaux de l'AMD repose sur des principes de structuration visant à assurer la cohérence, la lisibilité et la durabilité de l'action sectorielle. Chaque Programme mondial est conçu comme un cadre stable, capable d'organiser l'ensemble des interventions relevant d'un même domaine tout en restant suffisamment flexible pour s'adapter aux contextes et aux priorités d'intervention.

Cette structuration permet d'inscrire les projets et activités dans une logique programmatique commune, fondée sur des objectifs sectoriels partagés et une vision de transformation clairement définie. Elle constitue le socle organisationnel à partir duquel s'articulent la planification, la coordination et le suivi des interventions.

IV.2. COMPOSANTES CONSTITUTIVES D'UN PROGRAMME MONDIAL

Chaque Programme mondial est structuré autour de composantes communes, qui définissent son cadre de référence et orientent l'ensemble des interventions qui y sont inscrites. Ces composantes incluent notamment un objectif sectoriel global, des priorités d'intervention, une logique de résultats et des mécanismes de gouvernance et de suivi.



Ces éléments ne constituent pas des compartiments rigides, mais des repères structurants permettant de garantir la cohérence interne du Programme mondial. Ils facilitent l'inscription des projets et activités, ainsi que la consolidation des résultats à l'échelle sectorielle.

IV.3. OBJECTIFS SECTORIELS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

L'objectif sectoriel global constitue l'élément central de l'architecture de chaque Programme mondial. Il exprime la transformation recherchée dans le domaine concerné et oriente l'ensemble des choix programmatiques. Cet objectif est décliné en priorités d'intervention, définies en fonction des enjeux sectoriels, des besoins identifiés et des cadres de référence nationaux et internationaux.

Les priorités d'intervention permettent de structurer l'action sans la figer. Elles offrent un cadre d'orientation pour la conception et la sélection des projets, tout en laissant la flexibilité nécessaire pour répondre à la diversité des contextes et des situations.

IV.4. ARTICULATION ENTRE PROGRAMMES MONDIAUX, PROJETS ET ACTIVITÉS

Les Programmes mondiaux constituent le niveau de structuration intermédiaire entre la stratégie globale de l'AMD et les interventions opérationnelles. Les projets et activités sont inscrits dans les Programmes mondiaux comme des contributions programmatiques, positionnées au regard des objectifs sectoriels et des priorités définies.

Cette articulation permet de garantir que chaque projet participe à une dynamique sectorielle plus large et contribue à des résultats consolidés. Elle facilite également la coordination entre interventions, la mutualisation des efforts et la lisibilité de l'action de l'AMD auprès des partenaires et des bailleurs.

IV.5. COHÉRENCE INTERSECTORIELLE ET COMPLÉMENTARITÉS

L'architecture des Programmes mondiaux est conçue de manière à favoriser la cohérence et les complémentarités entre secteurs. Les interactions entre les différents domaines d'intervention de l'AMD sont prises en compte afin de promouvoir des approches intégrées du développement.

Cette cohérence intersectorielle permet de traiter les enjeux de développement de manière systémique, d'éviter les chevauchements et de renforcer l'impact global des interventions. Elle contribue à positionner les Programmes mondiaux comme des cadres capables de soutenir des dynamiques de développement complexes et transversales.

IV.6. ÉVOLUTIVITÉ DE L'ARCHITECTURE PROGRAMMATIQUE

L'architecture des Programmes mondiaux de l'AMD est conçue comme un cadre évolutif. Elle peut être ajustée en fonction de l'évolution des contextes, des priorités stratégiques de l'Association et des enseignements tirés de la mise en œuvre des programmes.

Cette capacité d'adaptation permet de maintenir la pertinence des Programmes mondiaux dans le temps, tout en garantissant la stabilité nécessaire à la planification, à la mobilisation des ressources et au pilotage des interventions. Elle constitue un élément essentiel de la durabilité et de la crédibilité du dispositif programmatique de l'AMD.



V — GOUVERNANCE ET PILOTAGE DES PROGRAMMES MONDIAUX DE L'AMD

V.1. ENJEUX DE LA GOUVERNANCE DES PROGRAMMES MONDIAUX

La gouvernance des Programmes mondiaux de l'AMD répond à un enjeu central : assurer que l'action sectorielle de l'Association soit cohérente, maîtrisée et orientée vers des résultats durables. En tant que cadres programmatiques sectoriels, les Programmes mondiaux nécessitent un dispositif de gouvernance capable d'organiser les décisions, de coordonner les interventions et de garantir la redevabilité vis-à-vis des parties prenantes.

Cette gouvernance vise à éviter la dispersion des initiatives, à sécuriser l'alignement des projets avec les objectifs sectoriels définis et à renforcer la crédibilité institutionnelle de l'AMD auprès des États, des partenaires techniques et financiers. Elle constitue ainsi un levier essentiel pour la performance et la durabilité des Programmes mondiaux.

V.2. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE GOUVERNANCE

La gouvernance des Programmes mondiaux de l'AMD repose sur des principes visant à encadrer l'ensemble du cycle programmatique. Elle est fondée sur la clarté des rôles et des responsabilités, la séparation des fonctions de décision, de pilotage et de mise en œuvre, ainsi que sur la transparence dans la gestion des ressources et des résultats.

Ces principes permettent d'assurer un équilibre entre pilotage stratégique et flexibilité opérationnelle. Ils garantissent que les décisions relatives aux orientations sectorielles, à la programmation des interventions et au suivi des résultats sont prises dans des cadres clairement définis, tout en laissant aux porteurs de projets la responsabilité de l'exécution.

V.3. NIVEAU STRATÉGIQUE DE GOUVERNANCE

Le niveau stratégique de gouvernance relève des instances dirigeantes de l'AMD. Il est chargé de définir et de valider les orientations générales des Programmes mondiaux, en cohérence avec la vision et les priorités stratégiques de l'Association.

À ce niveau, la gouvernance porte notamment sur la validation de la création des Programmes mondiaux, l'approbation de leurs objectifs sectoriels globaux et la garantie de leur alignement avec les cadres internationaux de développement. Le niveau stratégique veille également à la cohérence entre les différents Programmes mondiaux et à leur articulation avec les autres composantes de l'architecture de l'AMD, notamment les observatoires et les structures transversales.

V.4. PILOTAGE PROGRAMMATIQUE DES PROGRAMMES MONDIAUX

Le pilotage programmatique constitue le cœur opérationnel de la gouvernance des Programmes mondiaux. Il est exercé au niveau de chaque Programme mondial et vise à traduire les orientations stratégiques en cadres programmatiques concrets et opérationnels.

Ce pilotage a pour rôle d'organiser la programmation sectorielle, de veiller à la cohérence des projets et activités inscrits dans le Programme mondial et d'assurer le suivi global de la mise en œuvre. Il permet également d'identifier les priorités d'intervention, d'anticiper les risques de fragmentation et de proposer les ajustements nécessaires en fonction de l'évolution des contextes et des besoins.

V.5. INSCRIPTION ET SUPERVISION DES PROJETS ET ACTIVITÉS

L'inscription des projets et activités dans les Programmes mondiaux constitue un mécanisme central de la gouvernance programmatique. Elle permet de s'assurer que chaque intervention soutenue par l'AMD s'inscrit dans un cadre sectoriel clair et contribue effectivement aux objectifs définis.

Une fois inscrits, les projets et activités font l'objet d'une supervision programmatique portant sur leur cohérence avec les priorités sectorielles, leur avancement et leur contribution aux résultats attendus. Cette supervision ne se substitue pas à la gestion opérationnelle, mais vise à garantir l'alignement et la cohérence de l'ensemble du portefeuille d'interventions.

V.8. ÉVOLUTION ET AMÉLIORATION CONTINUE DE LA GOUVERNANCE

La gouvernance des Programmes mondiaux de l'AMD est conçue comme un dispositif évolutif, susceptible d'être ajusté en fonction des enseignements tirés de la mise en œuvre, des évolutions institutionnelles et des attentes des partenaires.

Cette capacité d'adaptation permet à l'AMD d'améliorer en continu la performance de ses Programmes mondiaux, tout en maintenant la stabilité et la lisibilité nécessaires à la planification, au financement et au pilotage des interventions.

V.6. ARTICULATION AVEC LES ÉTATS ET LES PARTENAIRES

La gouvernance des Programmes mondiaux prévoit des mécanismes d'articulation avec les États, les partenaires techniques et financiers et les autres parties prenantes. Cette articulation vise à renforcer l'alignement des interventions avec les politiques publiques, à favoriser la coordination sectorielle et à sécuriser les engagements de coopération et de financement.

Le dialogue avec les partenaires s'inscrit dans une logique de transparence et de concertation. Il permet de partager les orientations programmatiques, de rendre compte des résultats obtenus et de renforcer l'appropriation des Programmes mondiaux par les acteurs concernés.

V.7. REDEVABILITÉ, SUIVI ET REPORTING

La redevabilité constitue un pilier fondamental de la gouvernance des Programmes mondiaux de l'AMD. Elle repose sur des dispositifs de suivi et de reporting permettant de rendre compte de la mise en œuvre des programmes, de l'utilisation des ressources et des résultats atteints à l'échelle sectorielle.

Le suivi programmatique permet d'apprécier la cohérence globale des interventions, d'identifier les enseignements et d'alimenter les processus de décision et d'ajustement. Le reporting constitue également un outil essentiel de dialogue avec les États, les bailleurs et les partenaires, en renforçant la transparence et la confiance dans le dispositif programmatique.



VI — PROGRAMMATION, MISE EN ŒUVRE ET ARTICULATION DES PROJETS AU SEIN DES PROGRAMMES MONDIAUX DE L'AMD

VI.1. LOGIQUE GÉNÉRALE DE PROGRAMMATION

La programmation des interventions au sein des Programmes mondiaux de l'AMD repose sur une logique programmatique visant à organiser l'action sectorielle de manière cohérente et progressive. Elle a pour objectif d'assurer que les projets et activités contribuent à des objectifs sectoriels communs et s'inscrivent dans une trajectoire de résultats définie à l'échelle du Programme mondial.

Cette logique de programmation permet de dépasser une approche fondée sur l'opportunité ou la juxtaposition d'initiatives. Elle favorise une planification structurée des interventions, fondée sur des priorités sectorielles claires, des capacités institutionnelles identifiées et des ressources mobilisables.

VI.2. IDENTIFICATION ET FORMULATION DES INTERVENTIONS

Les projets et activités inscrits dans les Programmes mondiaux sont identifiés et formulés en fonction des priorités sectorielles définies par chaque Programme mondial. Leur conception prend en compte les besoins identifiés, les contextes d'intervention et les cadres de référence nationaux et internationaux applicables.

La formulation des interventions vise à garantir leur cohérence avec les objectifs sectoriels et leur contribution mesurable aux résultats attendus. Les projets sont conçus de manière à pouvoir être intégrés dans un cadre programmatique plus large, facilitant leur coordination avec d'autres initiatives et leur suivi consolidé.

VI.3. INSCRIPTION DES PROJETS DANS LES PROGRAMMES MONDIAUX

L'inscription d'un projet ou d'une activité dans un Programme mondial constitue une étape structurante du cycle programmatique. Elle permet de positionner l'intervention au regard des objectifs sectoriels, des priorités d'intervention et de la logique de résultats du programme concerné.

Cette inscription atteste que le projet relève du périmètre sectoriel du Programme mondial et qu'il contribue aux orientations définies. Elle ne se substitue pas aux procédures de validation technique ou financière propres à chaque intervention, mais établit le cadre programmatique de référence dans lequel le projet s'inscrit.

VI.4. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ET COORDINATION OPÉRATIONNELLE

La mise en œuvre des projets et activités relève des entités responsables identifiées, en lien avec les partenaires concernés. Elle s'effectue dans le respect des cadres programmatiques définis par les Programmes mondiaux et des orientations stratégiques de l'AMD.

La coordination opérationnelle vise à assurer la cohérence entre les interventions mises en œuvre dans un même Programme mondial. Elle facilite la circulation de l'information, l'articulation des actions et la résolution des éventuelles difficultés de mise en œuvre. Cette coordination contribue à renforcer la complémentarité des projets et à optimiser l'utilisation des ressources.

VI.5. SUIVI PROGRAMMATIQUE ET CONSOLIDATION DES RÉSULTATS

Le suivi des projets et activités inscrits dans les Programmes mondiaux s'effectue à deux niveaux complémentaires. À l'échelle des projets, il porte sur l'avancement des activités, l'atteinte des résultats immédiats et la gestion des risques. À l'échelle du Programme mondial, il vise à consolider les contributions des projets aux résultats sectoriels attendus.

Ce suivi programmatique permet d'apprécier la cohérence globale des interventions, d'identifier les écarts ou les lacunes et d'alimenter les processus d'ajustement. Il constitue un outil central de pilotage et de redevabilité à l'échelle sectorielle.

VI.6. AJUSTEMENT ET ADAPTATION DES INTERVENTIONS

Les Programmes mondiaux de l'AMD intègrent des mécanismes permettant d'ajuster la programmation et la mise en œuvre des projets en fonction de l'évolution des contextes, des besoins et des enseignements tirés du suivi.

Ces ajustements peuvent porter sur les priorités d'intervention, l'organisation des actions ou les modalités de coordination, sans remettre en cause la cohérence globale du Programme mondial. Cette capacité d'adaptation contribue à renforcer la pertinence et l'efficacité des interventions dans des contextes souvent évolutifs.

VI.7. ARTICULATION ENTRE PROJETS, PARTENAIRES ET RESSOURCES

Les Programmes mondiaux constituent des cadres privilégiés pour l'articulation des projets, des partenaires et des ressources. Ils facilitent la mobilisation et la coordination des financements, ainsi que l'intégration des contributions techniques et institutionnelles des différents acteurs.

Cette articulation permet de renforcer la complémentarité des interventions, d'éviter les doublons et de maximiser l'impact des ressources mobilisées. Elle contribue également à offrir aux partenaires et aux bailleurs une lecture claire et structurée de l'utilisation des financements à l'échelle sectorielle.

VI.8. CAPITALISATION ET APPRENTISSAGE

La mise en œuvre des Programmes mondiaux s'accompagne d'un processus de capitalisation des expériences et des enseignements tirés des projets et activités. Cette capitalisation vise à améliorer en continu la conception et la mise en œuvre des interventions, ainsi qu'à renforcer la qualité des cadres programmatiques.

Les enseignements tirés de la mise en œuvre alimentent les processus de décision, d'ajustement et d'évolution des Programmes mondiaux. Ils contribuent également à enrichir le dialogue avec les États, les partenaires et les autres parties prenantes.



VII — PARTENARIATS, MOBILISATION DES RESSOURCES ET MÉCANISMES DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES MONDIAUX DE L'AMD

VII.1. ENJEUX DES PARTENARIATS DANS LES PROGRAMMES MONDIAUX

Les Programmes mondiaux de l'AMD reposent sur la reconnaissance du caractère collectif de l'action de développement. Les transformations sectorielles durables nécessitent la mobilisation conjointe des institutions publiques, des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile, des acteurs académiques et, lorsque pertinent, du secteur privé.

Les partenariats constituent à ce titre un levier stratégique central des Programmes mondiaux. Ils permettent de mutualiser les compétences, de coordonner les interventions, de renforcer l'appropriation institutionnelle et d'amplifier l'impact des ressources mobilisées. Les Programmes mondiaux offrent un cadre structuré au sein duquel ces partenariats peuvent être organisés, alignés et suivis.

VII.2. TYPOLOGIE ET RÔLE DES PARTENAIRES

Les Programmes mondiaux sont ouverts à une diversité de partenaires, dont les rôles sont définis en fonction de leurs mandats, de leurs compétences et de leur positionnement institutionnel. Les États et les institutions publiques constituent des partenaires clés, notamment en matière d'alignement avec les politiques publiques, de mise en œuvre et de durabilité des interventions.

Les partenaires techniques et financiers jouent un rôle essentiel dans la mobilisation des ressources, l'appui technique et le soutien aux cadres programmatiques. Les organisations de la société civile, les institutions de recherche et les experts contribuent à la mise en œuvre opérationnelle, à l'innovation et à la production de connaissances. Cette diversité de partenariats est organisée dans le cadre des Programmes mondiaux afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des contributions.

VII.3. CADRE DE PARTENARIAT DES PROGRAMMES MONDIAUX

Les partenariats développés dans le cadre des Programmes mondiaux de l'AMD s'inscrivent dans un cadre institutionnel défini, visant à garantir la clarté des engagements, la cohérence des interventions et la redevabilité des acteurs impliqués. Ce cadre précise les modalités de collaboration, les responsabilités respectives et les mécanismes de coordination.

Le cadre de partenariat favorise une logique de co-construction des interventions, en associant les partenaires aux différentes étapes du cycle programmatique, selon des modalités adaptées aux contextes et aux secteurs concernés. Il permet également d'assurer la transparence et la traçabilité des engagements, notamment financiers.

VII.4. MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

La mobilisation des ressources financières constitue un enjeu central pour la mise en œuvre des Programmes mondiaux. Ces derniers offrent un cadre structuré et lisible permettant de mobiliser des financements autour d'objectifs sectoriels clairs et de priorités définies.

Les Programmes mondiaux facilitent la planification pluriannuelle des financements, la coordination des contributions des différents bailleurs et la consolidation des ressources autour de cadres programmatiques communs. Cette approche renforce la prévisibilité des financements et améliore la cohérence de leur utilisation à l'échelle sectorielle.

VII.5. MÉCANISMES DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES MONDIAUX

Les Programmes mondiaux de l'AMD peuvent mobiliser différents mécanismes de financement, adaptés aux contextes et aux partenaires impliqués. Ces mécanismes peuvent inclure des financements programmatiques, des contributions affectées à des projets inscrits dans les programmes, ou des financements conjoints soutenant des portefeuilles d'interventions.

Quel que soit le mécanisme retenu, les financements sont inscrits dans le cadre programmatique du Programme mondial concerné. Cette inscription permet de garantir l'alignement des ressources avec les objectifs sectoriels, de faciliter le suivi de leur utilisation et de consolider les résultats à l'échelle du programme.

VII.6. GESTION FINANCIÈRE ET REDEVABILITÉ

La gestion financière des ressources mobilisées dans le cadre des Programmes mondiaux s'effectue conformément aux règles et procédures de l'AMD et aux exigences des partenaires et bailleurs concernés. Elle vise à assurer la transparence, la traçabilité et l'utilisation efficiente des ressources.

Les dispositifs de redevabilité financière permettent de rendre compte de l'utilisation des fonds, de la conformité aux engagements et des résultats obtenus. Ils constituent un élément central de la relation de confiance avec les partenaires et contribuent à la crédibilité institutionnelle des Programmes mondiaux.

VII.7. DURABILITÉ FINANCIÈRE DES PROGRAMMES MONDIAUX

La durabilité financière des Programmes mondiaux constitue une préoccupation centrale de l'AMD. Elle repose sur la diversification des sources de financement, la mobilisation de partenariats de long terme et l'alignement des interventions avec les priorités nationales et sectorielles.

Les Programmes mondiaux visent à créer des cadres suffisamment solides et attractifs pour soutenir des engagements financiers dans la durée. Cette approche contribue à renforcer la stabilité des interventions, la continuité de l'action sectorielle et l'impact à long terme des ressources mobilisées.



VIII — SUIVI, ÉVALUATION, APPRENTISSAGE ET REDEVABILITÉ DES PROGRAMMES MONDIAUX DE L'AMD

VIII.1. ENJEUX DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION DANS LES PROGRAMMES MONDIAUX

Le suivi et l'évaluation constituent des fonctions essentielles des Programmes mondiaux de l'AMD. En tant que cadres programmatiques sectoriels, ces programmes doivent être en mesure de démontrer la cohérence des interventions, l'utilisation efficiente des ressources et la contribution effective aux résultats de développement attendus.

Les dispositifs de suivi et d'évaluation visent à dépasser une lecture fragmentée des projets pour offrir une vision consolidée des progrès réalisés à l'échelle sectorielle. Ils permettent également de renforcer la redevabilité vis-à-vis des États, des partenaires techniques et financiers et des autres parties prenantes.

VIII.2. DISPOSITIF DU SUIVI PROGRAMMATIQUE

Le suivi programmatique des Programmes mondiaux est conçu pour apprécier l'avancement global des interventions et leur contribution aux objectifs sectoriels définis. Il repose sur la collecte et l'analyse régulières d'informations issues des projets et activités inscrits dans chaque Programme mondial.

Ce suivi permet de vérifier la cohérence des interventions, d'identifier les écarts par rapport aux orientations programmatiques et de détecter, de manière anticipée, les difficultés ou les risques susceptibles d'affecter la performance du Programme mondial. Il constitue un outil central de pilotage et d'aide à la décision.

VIII.3. ÉVALUATION DES PROGRAMMES MONDIAUX

L'évaluation des Programmes mondiaux vise à apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions mises en œuvre à l'échelle sectorielle. Elle permet d'analyser la contribution des Programmes mondiaux aux transformations recherchées et d'apprécier la valeur ajoutée de l'approche programmatique adoptée par l'AMD.

Les évaluations peuvent être réalisées à différents moments du cycle programmatique, notamment à mi-parcours ou à l'issue de périodes de mise en œuvre définies. Elles fournissent des éléments objectifs pour éclairer les décisions stratégiques, ajuster les orientations et renforcer la performance des Programmes mondiaux.

VIII.4. CADRES DE RÉSULTATS ET INDICATEURS

Chaque Programme mondial est structuré autour d'un cadre de résultats permettant de relier les interventions mises en œuvre aux objectifs sectoriels poursuivis. Ce cadre de résultats définit les résultats attendus et les indicateurs permettant d'en mesurer l'atteinte à l'échelle du Programme mondial.

Les indicateurs sont conçus de manière à permettre une lecture consolidée des contributions des projets et activités, tout en tenant compte des spécificités sectorielles et contextuelles. Ils facilitent le suivi des progrès, la comparaison dans le temps et la communication des résultats aux partenaires.

VIII.5. APPRENTISSAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE

Les Programmes mondiaux de l'AMD intègrent une logique d'apprentissage continu fondée sur l'analyse des résultats, des enseignements tirés de la mise en œuvre et des évaluations réalisées. Cet apprentissage vise à améliorer la qualité des cadres programmatiques, la conception des interventions et les modalités de mise en œuvre.

Les enseignements issus du suivi et de l'évaluation alimentent les processus d'ajustement des Programmes mondiaux, contribuent à l'évolution des orientations sectorielles et renforcent la capacité de l'AMD à adapter son action aux contextes et aux enjeux émergents.

VIII.6. REDEVABILITÉ ET COMMUNICATION DES RÉSULTATS

La redevabilité constitue un principe fondamental des Programmes mondiaux de l'AMD. Elle s'exerce à travers la production et la diffusion d'informations fiables sur l'avancement des programmes, l'utilisation des ressources et les résultats obtenus.

Les résultats des Programmes mondiaux sont communiqués de manière transparente aux États, aux partenaires techniques et financiers et aux autres parties prenantes, selon des modalités adaptées. Cette communication vise à renforcer la confiance, à faciliter le dialogue stratégique et à soutenir la mobilisation de ressources autour de cadres programmatiques crédibles et performants.

VIII.7. ARTICULATION AVEC LES OBSERVATOIRES ET LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Les dispositifs de suivi et d'évaluation des Programmes mondiaux sont articulés avec les travaux des observatoires mondiaux de l'AMD. Cette articulation permet de nourrir l'analyse stratégique par des données et des connaissances actualisées, et d'enrichir les cadres programmatiques par une meilleure compréhension des dynamiques sectorielles.

Elle contribue également à renforcer la qualité des analyses, la pertinence des interventions et la capacité de l'AMD à produire et à diffuser des connaissances utiles à la décision publique et à l'action de développement.



IX — GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET DURABILITÉ DES PROGRAMMES MONDIAUX DE L'AMD

IX.1. ENJEUX DE LA GESTION DES RISQUES DANS LES PROGRAMMES MONDIAUX

La mise en œuvre des Programmes mondiaux de l'AMD s'inscrit dans des contextes souvent complexes, marqués par des incertitudes institutionnelles, économiques, sociales et environnementales. La gestion des risques constitue dès lors une dimension essentielle du dispositif programmatique, visant à anticiper, maîtriser et atténuer les facteurs susceptibles d'affecter la performance et la durabilité des interventions.

Les Programmes mondiaux intègrent une approche structurée de gestion des risques afin de sécuriser les investissements, de renforcer la crédibilité institutionnelle de l'AMD et de garantir la continuité de l'action sectorielle. Cette approche est conçue pour répondre aux attentes des États et des partenaires techniques et financiers en matière de prévisibilité et de maîtrise des risques.

IX.2. TYPOLOGIE DES RISQUES PRIS EN COMPTE

Les Programmes mondiaux prennent en compte une diversité de risques susceptibles d'affecter leur mise en œuvre. Ces risques peuvent être de nature institutionnelle, liés aux capacités des acteurs impliqués ou à l'environnement réglementaire ; opérationnelle, liés à la mise en œuvre des projets et à la coordination des interventions ; financière, liés à la mobilisation, à la gestion et à la pérennité des ressources ; sociale et environnementale, liés aux impacts des interventions sur les populations et les écosystèmes.

L'identification et l'analyse de ces risques sont intégrées dans la conception et le pilotage des Programmes mondiaux, afin de permettre une prise de décision éclairée et des ajustements adaptés aux contextes d'intervention.

IX.3. DISPOSITIF DE GESTION ET D'ATTÉNUATION DES RISQUES

La gestion des risques au sein des Programmes mondiaux repose sur des mécanismes permettant d'identifier les risques, d'en apprécier la probabilité et l'impact, et de définir des mesures d'atténuation appropriées. Ces mécanismes sont intégrés aux processus de programmation, de pilotage et de suivi des programmes.

Les mesures d'atténuation peuvent inclure le renforcement des capacités institutionnelles, l'adaptation des modalités de mise en œuvre, la diversification des partenariats et des sources de financement, ainsi que l'ajustement des priorités programmatiques. Cette approche permet de réduire la vulnérabilité des Programmes mondiaux face aux aléas et de renforcer leur résilience.

IX.4. CONFORMITÉ INSTITUTIONNELLE ET EXIGENCES DES PARTENAIRES

Les Programmes mondiaux de l'AMD sont mis en œuvre dans le respect des règles et procédures institutionnelles de l'Association, ainsi que des exigences des partenaires techniques et financiers. La conformité porte notamment sur les aspects fiduciaires, juridiques, sociaux et environnementaux, ainsi que sur les principes de transparence et de redevabilité.

Les dispositifs de conformité visent à garantir que les ressources mobilisées sont utilisées conformément aux engagements pris et aux cadres applicables. Ils constituent un élément clé de la relation de confiance avec les États et les bailleurs et contribuent à la crédibilité institutionnelle des Programmes mondiaux.

IX.5. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Les Programmes mondiaux intègrent de manière transversale les enjeux sociaux et environnementaux liés aux interventions de développement. Cette intégration vise à prévenir les impacts négatifs, à promouvoir l'inclusion et à renforcer les effets positifs des interventions sur les populations et les écosystèmes.

La prise en compte de ces enjeux s'inscrit dans une logique de développement durable et contribue à l'acceptabilité et à la légitimité des Programmes mondiaux. Elle renforce également la cohérence des interventions avec les cadres internationaux en matière de protection sociale et environnementale.

IX.6. DURABILITÉ INSTITUTIONNELLE ET OPÉRATIONNELLE DES PROGRAMMES MONDIAUX

La durabilité des Programmes mondiaux constitue un objectif central de l'approche programmatique de l'AMD. Elle repose sur la capacité des programmes à s'inscrire dans la durée, à renforcer les capacités des acteurs impliqués et à soutenir des dynamiques sectorielles autonomes.

Les Programmes mondiaux visent à favoriser l'appropriation institutionnelle des interventions, notamment par les États et les acteurs locaux, et à contribuer au renforcement des systèmes et des politiques publiques. Cette approche permet de pérenniser les effets des interventions au-delà de la durée des projets et des financements.

IX.7. DURABILITÉ FINANCIÈRE ET RÉSILIENCE DES PROGRAMMES MONDIAUX

La durabilité financière des Programmes mondiaux repose sur la diversification des sources de financement, la mobilisation de partenariats de long terme et l'alignement des interventions avec les priorités sectorielles des États et des partenaires.

Les Programmes mondiaux sont conçus pour renforcer leur résilience face aux fluctuations des financements et aux évolutions des contextes. Cette résilience contribue à la stabilité des interventions et à la continuité de l'action sectorielle de l'AMD.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Les Programmes mondiaux de l'Association Mondiale pour le Développement constituent un pilier central de son architecture institutionnelle et opérationnelle. En structurant l'action par grands domaines sectoriels, ils offrent une réponse cohérente aux limites des approches fragmentées et contribuent à inscrire les interventions dans des trajectoires de transformation durables.

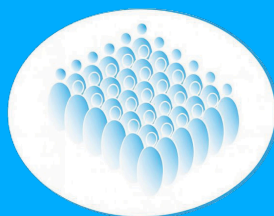
À travers ces Programmes mondiaux, l'AMD se dote de cadres programmatiques clairs, capables d'organiser les projets et activités autour d'objectifs sectoriels partagés, de renforcer la coordination entre acteurs et de faciliter le pilotage par les résultats. Cette approche permet d'améliorer la lisibilité de l'action, de sécuriser les investissements et de renforcer la redevabilité vis-à-vis des États, des partenaires techniques et financiers et des autres parties prenantes.

Les Programmes mondiaux constituent également des plateformes ouvertes à la coopération. Ils offrent aux partenaires des cadres structurés, transparents et évolutifs pour s'engager, cofinancer et contribuer à des dynamiques sectorielles de long terme, alignées sur les politiques publiques et les priorités internationales de développement.

Le présent document cadre général établit ainsi les fondements communs des Programmes mondiaux de l'AMD. Il fixe un cadre de référence destiné à garantir la cohérence, la crédibilité et la durabilité de l'action sectorielle, tout en laissant la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux contextes et aux enjeux spécifiques.

En s'appuyant sur ces Programmes mondiaux, l'AMD affirme sa volonté de contribuer de manière structurée, responsable et partenariale aux objectifs du développement durable, et de proposer aux États et aux partenaires un cadre solide pour transformer les engagements en résultats concrets et durables.





WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
发展世界协会
الرابطة العالمية للتنمية
Мировая ассоциация для развития
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

Développement durable des peuples
Une vision mondiale - Une mission de l'AMD
(Association Mondiale pour le Développement)